



Communiqué de presse SNES-FSU28 :



## **Soutien aux personnels et militants syndicaux**

Faisant suites à une dégradation forte des relations de travail durant plusieurs années au Lycée Rotrou, à une enquête administrative et à la suspension de la Proviseure (ou d'un personnels), des faits graves se sont déroulés dans la nuit de vendredi 31 mars 2023 à samedi 1 avril 2023 au Lycée Rotrou.

Intrusion d'établissements, section de câble du transformateur électrique coupant le courant à l'établissement et aux personnes vivant dans les logements de fonction, cadenassage des grilles, blocage de l'accès pompiers, et courrier anonyme d'injures et de menaces à l'égard de certains personnels de responsables institutionnels, et de représentants des personnels.

**Le SNES-FSU28 condamne ces agissements et apporte son soutien aux personnes visées dans l'établissement et ailleurs, au militant syndical visé, ainsi qu'à tous les autres personnels de l'établissement.**

Elle invite les personnels à **demander la protection juridique fonctionnelle** auprès de leurs administrations et à demander à **être accompagné-es dans les démarches par les représentant-es du personnels.**

Les personnels du Lycée **ont dû cesser le travail lundi 3 avril 2023 pour obliger l'administration à venir sur place** donner des réponses à leurs questions et demandes, comme celle d'une cellule de soutien psychologique. **Cette première réaction ne suffit pas.**

Les collègues seront reçu en audience mercredi à 17h30 à orléans par le rectorat à leur demande pour présenter leurs revendications.

Mais, pour que les rumeurs n'alimentent plus les thèses complotistes, que les personnels ne soient ou ne se sentent plus menacé-es, en danger, insulté-es, d'autres actions fortes sont nécessaires de la part de l'administration qui doit permettre la reconstruction de collectif de travail éclaté.

La situation impose des **réactions et des actions sur place de la part du rectorat et des décisions claires, explicites et explicités construites avec les personnels eux-mêmes et leur représentant-es.**

Julien jaffré, pour le SNES-FSU28